

comme lieutenant ainsi que son frère Gustave comme guide de la compagnie à pied. (3)

En 1846 il tenta de fonder avec Emmanuel Servais un bi-hebdomadaire dans lequel la constitution de 1842 serait soumise à une sévère critique. Mais les idées de nos deux jeunes avocats étant trop en avance sur les événements qui ne se produiront que quelques années plus tard, le gouvernement de la Fontaine ne tarda pas de rejeter la demande en obtention de l'autorisation.

Un mois après les obsèques retentissantes de J.-B. Gellé, le 18. 4. 1847, décéda à Diekirch le juge et franc-maçon J. Th. Hippolyte Mayer-Ensch. Sur une tombe dont le prêtre avait dû se tenir éloigné, des paroles d'adieu furent prononcées par Y.-H. Barreau et Ch. Munchen. Tandis que le premier relevait surtout les sentiments religieux du défunt, ainsi que « sa foi dans la bonne et douce religion de ses pères », Munchen s'en prenait à Mgr Laurent qui venait donc de manquer l'occasion ultime de pacifier les esprits. Il finit néanmoins son discours par ces paroles : « Quant à nous, nous ne trouvons devant cette tombe ouverte que des paroles de pardon et des prières d'absolution qu'écouterait celui qui lit dans nos cœurs. C'est ainsi que nous pouvons élever notre pensée vers les cieux et dire : Pardonnez-nous, Seigneur, comme nous avons pardonné. » (4)

« *L'Arlequin* » dont Munchen fit sortir le premier numéro en mars 1848, était un journal satirique qui devait jeter chaque mois quelques pierres dans notre mare royale grand-ducale. Mais son directeur-rédacteur-proprétaire perdit le souffle après le troisième numéro.

Comme nous relatons dans la biographie du bourgmestre Ferdinand Pescatore les événements révolutionnaires de la journée du 16. 3. 1848, nous ne les examinerons ici que dans la mesure où Munchen y fut mêlé.

D'après ce que le lecteur a appris jusqu'ici, il ne peut s'étonner d'apprendre que Munchen fut un des organisateurs de l'assemblée des notables qui devait se tenir à l'Hôtel de Luxembourg afin de discuter le texte d'une adresse au roi.

Un des points essentiels de cette adresse étant la révocation du vicaire apostolique, le gouvernement réussit non seulement à faire biffer du projet le texte concernant Mgr Laurent, mais même à faire remettre la réunion. L'avis afférent, rédigé par Charles Munchen, était donc fait pour donner tout apaisement au gouvernement. Grande fut donc la surprise des pouvoirs publics, lorsqu'il y eut quand même vers quatre heures un rassemblement sur la place Guillaume « d'éléments sortis de la plus basse classe ainsi que d'enfants », pour employer les termes du rapport officiel.

La foule se mit en mouvement vers la rue Notre-Dame où passait précisément Charles Munchen. Reconnu, il fut apostrophé. Il tenta de